



Déclaration concernant l'esclavage moderne

La présente déclaration est faite conformément à la loi britannique de 2015 relative à l'esclavage moderne (*The Modern Slavery Act 2015*) et constitue la déclaration d'ITV plc sur l'esclavage et le trafic d'êtres humains pour l'exercice fiscal clos en décembre 2017.

Cette déclaration énonce les mesures prises par ITV pour identifier, traiter et prévenir toute forme d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains dans ses entreprises et dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Aucun incident relevant de l'esclavage moderne ou du trafic d'êtres humains n'a été signalé au sein de notre entreprise ni de notre chaîne d'approvisionnement au cours de cet exercice fiscal.

Structure, activité et chaînes d'approvisionnement d'ITV

ITV est un producteur-diffuseur intégré qui exploite le plus large ensemble commercial de chaînes du Royaume-Uni. En plus de notre activité de diffusion traditionnelle sur nos différentes chaînes, nous fournissons nos contenus à la demande, via de nombreuses plateformes, dont l'ITV Hub. Par l'intermédiaire d'ITV Studios, nous produisons des contenus à la fois pour nos propres chaînes et pour des tiers situés au Royaume-Uni et à l'étranger. Notre activité de distribution vend des programmes et des formats clés en main dans l'ensemble du monde. Nous employons plus de 6 000 personnes, réparties dans 14 pays, et faisons appel dans le cadre de nos activités à plus de 5 000 fournisseurs.

Nous sommes totalement déterminés à nous garder de toute participation à quelque violation des droits de l'homme que ce soit et attendons le même engagement de la part de nos fournisseurs. Nous faisons partie des membres fondateurs du groupe de travail « TV Industry Human Rights » mis en place pour traiter activement les questions liées aux droits de l'homme qui peuvent survenir dans le secteur de la télévision et pour sensibiliser le public, au-delà de ce seul secteur.

Pour en savoir davantage sur notre action, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.itvplc.com/about/what-we-do>

Pour en savoir davantage sur la Responsabilité d'ITV, cliquez sur le lien suivant :

<http://itvresponsibility.com/>

Politiques et procédures d'ITV

La responsabilité sociétale d'ITV fait partie intégrante de nos valeurs et de notre identité, en tant que radiodiffuseur public. ITV est déterminé à faire respecter les principes de la Déclaration

universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies dans l'ensemble de ses entités et de ses activités professionnelles.

Politiques et procédures RH - Nous passons en revue nos politiques et procédures RH et de recrutement très activement, au moins une fois par an, de manière à garantir notre conformité avec l'ensemble des lois applicables et à protéger les droits et les libertés de toutes les personnes qui concourent à la conduite de nos activités. Nos politiques de recrutement et d'emploi contiennent des dispositions concernant le temps de travail, les conditions de travail, les donneurs d'alerte, la discrimination, l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail et les indemnités de maladie. ITV a été le premier diffuseur du Royaume-Uni à être accrédité par la Living Wage Foundation en tant qu'employeur pratiquant volontairement des salaires décents (*Living Wage*). Nous rémunérons en effet tous nos employés et tous les indépendants éligibles sur la base d'un salaire minimum décent dit « *Real Living Wage* » ou « *Real London Living Wage* ». Chacune de nos branches d'activité, dans toutes nos entités dans le monde, dispose d'un service RH qui est à même d'apporter une assistance et des conseils en continu sur toutes ces politiques.

Le Code de conduite d'ITV énonce notre éthique des affaires, qui s'applique à tous nos employés et collaborateurs, étant entendu que toute violation de ce Code vaut violation de leurs conditions d'emploi. Tout signalement d'une quelconque violation des politiques d'ITV fait l'objet d'investigations complètes et peut le cas échéant donner lieu à des mesures correctives, y compris à des sanctions disciplinaires.

Politiques d'achat - Nous passons en revue nos politiques et procédures au moins une fois par an, de manière à garantir notre conformité avec l'ensemble des lois applicables et à protéger les droits et les libertés de toutes les personnes qui travaillent au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Protection des enfants - Nous pensons que les enfants doivent pouvoir participer à des programmes télévisés, mais nous reconnaissons le devoir qui nous incombe de protéger contre toute forme de préjudice ou d'abus tous les enfants et les jeunes adultes qui prennent directement part à nos programmes ou qui y concourent de quelque façon que ce soit. C'est ainsi que lorsque des enfants doivent apparaître dans un de nos programmes nous veillons par exemple à ce qu'ils soient autorisés et accompagnés par leurs parents/tuteurs ou par des chaperons dûment enregistrés et correctement formés.

Lanceurs d'alerte - L'ensemble de notre personnel a accès à un processus confidentiel spécialement mis en place pour les lanceurs d'alerte qui souhaiteraient faire part de tout questionnement, y compris en rapport avec l'esclavage moderne ou le trafic d'êtres humains, et les politiques d'ITV invitent clairement tous les membres du personnel qui soupçonneraient une violation effective ou qui s'interrogeraient sur un risque de violation à en faire part, étant entendu qu'ils seront protégés contre toute forme de représailles.

Formation

Une formation relative à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains est dispensée à tous les membres du personnel d'ITV qui participent au recrutement de tout employé, tout indépendant ou tout autre intervenant externe, ainsi qu'à tous les membres des services juridiques et des affaires commerciales et à tout le

personnel qui participe à l'activité d'approvisionnement auprès des fournisseurs. Le risque lié à l'esclavage et au trafic d'êtres humains est largement pris en compte dans la décision de travailler ou non avec tout fournisseur considéré.

Evaluation des risques

ITV procède chaque année à une évaluation du risque d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains. Cette évaluation est effectuée par le service Juridique et des Affaires Commerciales, le service RH et les Achats et ses conclusions sont partagées avec la Commission des risques opérationnels d'ITV plc.

ITV n'évolue pas dans un secteur à hauts risques, ni dans une juridiction à hauts risques, et son travail d'évaluation des risques a montré qu'ITV n'est exposé qu'à un très faible risque d'esclavage moderne dans le cadre de ses activités. ITV reconnaît néanmoins que l'entreprise est exposée à un risque faible à modéré lorsqu'elle fait appel à des fournisseurs ; c'est pourquoi ITV porte une grande attention aux processus de vérification préalable (*due diligence*) et aux conditions contractuelles concernant l'esclavage et le trafic d'êtres humains au sein de ses chaînes d'approvisionnement.

A travers le groupe de travail sur la protection des droits de l'homme dans le secteur de la télévision (*TV Industry Human Rights Working Group*), nous sommes en train d'éprouver avec nos équipes de production toute une série de questionnaires couvrant différents genres, afin d'évaluer tout impact potentiel de nos productions sur les droits de l'homme. En suivant les réponses à ses questionnaires, en tant qu'acteur de notre secteur, nous serons en mesure de sensibiliser nos coproducteurs partenaires et mettrons en œuvre les mesures nécessaires pour intégrer le respect des droits de l'homme à la chaîne d'approvisionnement de la production télévisuelle.

Vérification préalable (*Due diligence*)

Les sociétés du groupe ITV travaillent avec de nombreux producteurs indépendants et avec un large éventail de fournisseurs de produits et services. A cet égard, ITV a pour intention de ne passer contrat qu'avec des producteurs et des fournisseurs qui seront en mesure de respecter nos standards concernant les conditions de travail et de protection sociale ou qui auront pris l'engagement de les respecter.

Convaincus qu'il est indispensable qu'ITV prenne toutes ses décisions d'approvisionnement et d'achat dans le respect des règles d'éthique, nous avons élaboré un questionnaire de conformité personnalisé qui nous permet d'identifier tout risque d'existence d'un esclavage moderne chez nos fournisseurs et dans leurs propres chaînes d'approvisionnement (et tout autre risque potentiel, y compris en matière de pots-de-vin et de corruption en général, de respect des sanctions et de protection des données à caractère personnel). Ce questionnaire a été mis en place il y a 12 mois. Nous avons récemment réactualisé notre questionnaire de vérification préalable (*due diligence*) de manière à mieux guider tous les acteurs du processus de vérification préalable. Nous ne travaillons avec un fournisseur que si nous avons l'assurance qu'il possède ou a mis en place des moyens de protection et des protocoles visant à prévenir toute forme d'esclavage moderne ou de trafic d'êtres humains dans le cadre de ses propres activités ou de sa propre chaîne d'approvisionnement.

Engagements des fournisseurs

Dans le cas où, après avoir procédé à ce travail de vérification préalable, nous décidons de passer contrat avec un fournisseur à haut risque, nous exigeons de ce fournisseur : (a) qu'il respecte l'ensemble des lois applicables, y compris les lois relatives à l'esclavage moderne, (b) qu'il garantisse qu'il a adopté des pratiques et des procédures appropriées pour prévenir toute forme de trafic d'êtres humains ou d'esclavage moderne au sein de ses structures ou de ses chaînes d'approvisionnement, (c) qu'il informe ITV de toute violation dont il pourra avoir connaissance et (d) qu'il autorise ITV à procéder chez lui à un audit pour vérifier qu'il respecte bien les lois contre l'esclavage moderne. Tout manquement à ces exigences autoriserait ITV à mettre un terme à sa relation avec le fournisseur considéré.

L'activité de gestion des contrats avec nos fournisseurs directs que mène notre équipe des Achats nous permet à la fois d'étudier en continu les processus de nos fournisseurs et de collaborer avec chacun d'eux pour continuer à rehausser nos standards professionnels.

Engagements sociaux et sociétaux entourant la mise en place des productions avec nos partenaires – Les engagements d'ITV concernant les lancements en production constituent le troisième pilier de notre processus de mise en place, avec l'éditorial et les affaires commerciales. Ces engagements établissent ce que nous attendons de nos producteurs partenaires en matière de responsabilité sociétale (diversité et inclusion, respect de l'environnement et bienfaisance). Nous voulons travailler avec des producteurs partenaires qui partagent nos valeurs et avec lesquels nous pouvons avoir un impact positif. Les producteurs doivent signer un engagement en ce sens, sous la forme de nos « *Commissioning Commitments* », et doivent nous apporter la preuve qu'ils le respectent.

Acquisitions d'entreprises

Lorsque nous envisageons une acquisition, nous incluons dans notre travail de vérification préalable un certain nombre de questions concernant l'esclavage moderne. Nous demandons aussi au vendeur, dans les documents entourant la transaction, de donner des garanties et de prévoir des indemnités sur la question de l'esclavage moderne.

ITV a pour règle de revoir très régulièrement ses politiques, ses procédures et ses pratiques contractuelles pour tout ce qui concerne l'esclavage moderne et le trafic d'êtres humains et continuera à réactualiser la présente déclaration chaque année.

Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration d'ITV plc le 30 avril 2018.

Carolyn McCall
Directrice générale